

[Texte]

Time magazine predicts it will become the future recreational hobby for people, and millions of dollars are spent on it. So I would say that it greatly out-distances what the gun lobby—I should not say the gun lobby, because they are not all hunters—what the hunting fraternity is spending. Hunters are under attack today; as the Canadian Nature Federation described them, they are an endangered species.

• 1555

Mr. MacLellan: You also mentioned that once a person has a firearms acquisition certificate they can buy as many guns as they want. Assuming guns are going to be allowed in certain circumstances, do you advocate that for each gun a person has there should be an FAC rather than just one FAC per owner?

Mr. Davies: Yes, and the reason is that I believe in controlling the number of weapons people own. When you talk about a cache of weapons or stockpiling weapons, you are not talking about stamp collecting. Although I have heard that guns are a hobby like anything else, I do not know of anybody who has been killed stamp collecting.

My point is that the whole question of firearms and access to them came about very interestingly, and I would like to relate this to the committee. While I was in Ottawa, my daughter applied to obtain a telephone in her room, so we went through the process with Bell Canada. I received a letter from Bell Canada not only asking me to sign on the dotted line that I would be responsible for this telephone, but I had to have it witnessed by someone. I found that very interesting, because she was 16 years of age at the time.

At the same time this was occurring, ironically, I got a call at the Canadian Criminal Justice Association from a woman who said her 16-year-old son had applied to obtain a firearm and she knew nothing about it. I found it really odd that in this situation a 16-year-old could apply for a firearms acquisition certificate, purchase a gun, come back and kill us, and no one would be any wiser about it. But the checks and balances for a telephone are much more extensive.

Mr. MacLellan: You mentioned that the bulk of people charged with firearms offences are between the ages of 16 and 24. So you advocate that if there is a licence needed per gun, there should be a sponsor who would give some kind of assurance that this is a stable person who has the responsibility to be able to handle a firearm, be it a parent or somebody else.

Mr. Davies: Absolutely. A separate firearms acquisition certificate for every weapon is not too much to ask. I think the level of accountability for a gun user goes with the territory. I feel in that situation it is only common sense to try to keep tabs on just how many guns people purchase.

[Traduction]

observer les oiseaux. . . on prévoit dans le magazine *Time* que cette activité deviendra à l'avenir un loisir et que l'on y consacra des millions de dollars. Je puis donc dire que cela dépasse de loin le groupe de pression pour les armes à feu—je ne devrais pas dire le groupe de pression pour les armes à feu, car il ne s'agit pas uniquement de chasseurs—ce que la fraternité des chasseurs dépense. Les chasseurs sont en butte à des attaques à l'heure actuelle; comme le dit la Fédération canadienne de la faune, c'est une espèce en voie d'extinction.

M. MacLellan: Vous avez indiqué aussi qu'une fois qu'une personne possède une autorisation d'acquisition d'arme à feu, elle peut en acheter autant qu'elle veut. En admettant que les armes à feu soient autorisées dans certaines circonstances, préconiserez-vous une autorisation pour chaque arme à feu qu'une personne possède, plutôt qu'une autorisation unique pour chaque propriétaire?

M. Davies: Oui, car je crois qu'il faut contrôler le nombre d'armes que possèdent les gens. Quand on parle d'une cachette ou d'une accumulation d'armes, il ne s'agit pas d'une collection de timbres. Si j'ai entendu dire que les armes à feu constituent un passe-temps comme un autre, je n'ai jamais entendu parler de quelqu'un qui aurait été tué en collectionnant des timbres.

Je dois dire que toute cette question des armes à feu et la facilité d'accès des armes à feu a été amenée de façon très intéressante, et j'aimerais raconter cette histoire au comité. Lorsque j'habitais à Ottawa, ma fille a présenté une demande d'installation de téléphone dans sa chambre, et nous avons fait toutes les démarches nécessaires auprès de Bell Canada. J'ai reçu une lettre de Bell Canada me demandant non seulement de signer en me portant garant pour le téléphone, mais j'ai dû également demander à un témoin de signer. J'ai trouvé cela très intéressant. Ma fille avait 16 ans à ce moment-là.

Chose curieuse, à la même époque, j'ai reçu à l'Association canadienne de justice pénale un coup de téléphone d'une dame me disant que son fils de 16 ans avait présenté une demande pour obtenir une arme à feu et qu'elle n'en avait rien su. J'ai trouvé plutôt surprenant qu'un garçon de 16 ans puisse demander une autorisation d'acquisition d'arme à feu, acheter une arme et revenir nous tuer sans que personne n'en sache rien. On prend donc beaucoup plus de précaution pour un téléphone.

M. MacLellan: Vous indiquez que la majorité des gens accusés d'infraction avec armes à feu ont entre 16 et 24 ans. Vous conseillez donc que, si l'on a besoin d'un permis pour avoir une arme à feu, il y ait également un garant, quelqu'un qui puisse assurer de la stabilité de la personne et du fait qu'elle est assez responsable pour manier une arme à feu, qu'il s'agisse d'un parent ou de quelqu'un d'autre.

M. Davies: Absolument. Ce ne serait pas trop demander que d'exiger une autorisation d'acquisition pour chaque arme. J'estime que la responsabilité de ceux qui utilisent des armes à feu va avec le territoire. Je trouve qu'il est logique en l'occurrence d'essayer de vérifier le nombre d'armes à feu qu'achètent les gens.